



LA BEAUTÉ ET LE BIEN-ÊTRE, UN SECTEUR ANTI-CRISE ?

- Le potentiel de développement du secteur Beauté et Bien-être reste très important. Aujourd'hui, seuls 10 % des femmes et 2 % des hommes fréquentent les instituts¹.
- Le secteur s'appuie sur une large clientèle de 18 à 65 ans, avec notamment une population de femmes, jeunes retraitées².
- Le secteur Soins de beauté progresse d'environ 7 % par an, il reste dynamique malgré la conjoncture économique³. La crise a eu un effet positif sur le marché du bien-être¹. Une majorité de clients estime que se faire du bien permet de compenser les difficultés du quotidien².
- Le secteur de l'esthétique a su rester porteur, notamment avec l'apparition de nouveaux soins spécialisés, comme l'onglerie, l'épilation, l'amincissement ou le bronzage³.
- Le marché de la parfumerie a connu, au 1^{er} semestre 2012, un net recul des ventes. La crise a poussé les consommateurs à procéder à des arbitrages dans leurs achats³. Malgré cela, le bien-être est décrit comme une tendance durable⁴.
- L'essor des spas s'appuie notamment sur des mutations démographiques et sur des modifications des styles de vie des consommateurs⁴.

Un secteur réglementé

- La demande des consommateurs est de plus en plus sophistiquée et impose des formations à caractère plus scientifique. Ces dernières années, la clientèle a changé ; elle s'informe plus sur les produits et cherche des prestations plus techniques².
- Ce n'est qu'en 2010 que les pouvoirs publics ont adopté une définition du « modelage » qui le distingue des massages effectués par les kinésithérapeutes³.
- Les esthéticiennes ne peuvent pas actuellement utiliser certaines techniques d'épilation. Le laser est réservé aux personnes titulaires d'un diplôme de docteur en médecine³.
- L'arrivée des spas a également modifié le secteur ouvrant un champ de concurrence avec les professionnels de la médecine esthétique².
- Le cadre réglementaire, régi par un arrêté de 1962, est devenu inadapté².
- Depuis 2010, la Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie (CNEP) travaille sur une norme AFNOR « soins de beauté et de bien-être »².
- Au niveau européen, le Parlement a adopté un projet de règlement sur les produits cosmétiques visant à harmoniser les règles dans l'Union européenne et à renforcer la sécurité des consommateurs³.

Les atouts d'un secteur face à la concurrence

- Les jeunes coiffeurs cherchent à éviter la standardisation en développant de nouveaux concepts : développement durable, low-cost, service express sans rendez-vous, services pour populations métissées⁵...
- Une autre tendance observée dans la coiffure est la diversification : maquillage, manucure, soins de beauté, massages et fitness, salons luxueux⁵ ...
- Dans la parfumerie et la cosmétique, l'e-commerce s'impose comme un canal de vente complémentaire et indispensable aux circuits marchands classiques⁷.
- La situation est plus délicate pour les centres d'esthétique classiques indépendants. Cependant, la personnalité du créateur, l'adaptation de l'offre, voire la spécialisation, continuent d'offrir à ce type d'entreprises des perspectives intéressantes dans les villes petites et moyennes⁴.

Méthodologie

Dans cette étude, seuls les établissements ressortissants des CCI de Charente-Maritime ayant un point de vente et dont l'activité principale relève de l'une des activités « Beauté, Bien-être » suivantes sont pris en compte :

- **Salon de coiffure**
 - **Institut de beauté** : Institut de beauté, Salon d'esthétique, Onglerie, Centre de bronzage.
 - **Parfumerie, Commerce de produits de beauté** : Parfumerie, Commerce de produits de beauté, de cosmétiques, de savons, Parapharmacie.
 - **Spa, Hammam, Centre de bien-être** : Spa, Hammam, Sauna, Centre de relaxation, d'amincissement, de soins corporels.
 - **Thalassothérapie** : Centre de thalassothérapie
- Sont exclus : les établissements inscrits uniquement à la Chambre de Métiers et d'Artisanat de Charente-Maritime (soit 113 salons de coiffure et 11 salons d'esthétique), les commerces non sédentaires, ainsi que les établissements exerçant uniquement au domicile des clients.

Les données exploitées dans cette étude (effectif total, surface de vente et chiffre d'affaires) sont issues des résultats d'enquêtes menées auprès des chefs d'entreprise tout au long de l'année. Elles sont complétées par des sources d'informations relatives aux entreprises ou estimées de la façon suivante :

- **Effectif** : Un emploi a été attribué aux établissements n'ayant aucun salarié et pour lesquels l'effectif non salarié n'est pas renseigné. Pour les établissements sans données d'emploi, les effectifs salariés et non-salariés moyens de leur activité ont été déterminés et leur ont été appliqués. Taux de renseignement : 93 %
- **Surface de vente** : Une surface moyenne par activité selon la zone de la commune d'implantation (urbaine ou rurale) a été calculée et appliquée aux non-répondants. Taux de renseignement : 50 %
- **Chiffre d'affaires** : Un chiffre d'affaires moyen par activité selon la zone de la commune d'implantation (urbaine ou rurale) a été calculé et appliqué aux non-répondants. Taux de renseignement : 56 %

5 Fiche APCE - Institut de beauté - 2012, source : Questions ministérielles parues au JO

6 Fiche professionnelle APCE - Coiffeur - 2011

7 cosmeticinfopaca.com

8 Fiche professionnelle APCE - Commerce de parfumerie et cosmétiques - 2012

Retrouvez tous les cahiers thématiques

www.viseo17.fr



Viséo 17 - Corderie Royale
17306 ROCHFORD cedex
05 46 84 11 84 • www.rochford.cci.fr

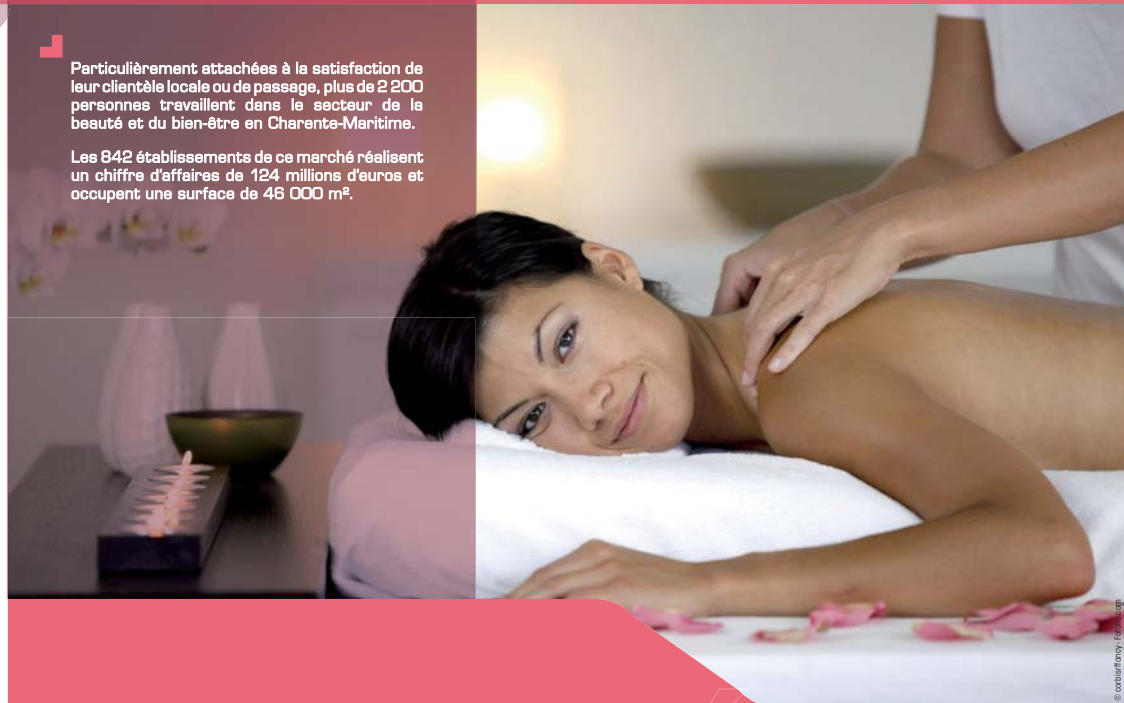
Contacts



Viséo 17 - 21 chemin du Prieuré
17024 LA ROCHELLE cedex 1
05 46 00 53 96 • www.larochelle.cci.fr

Particulièrement attachées à la satisfaction de leur clientèle locale ou de passage, plus de 2 000 personnes travaillent dans le secteur de la beauté et du bien-être en Charente-Maritime.

Les 842 établissements de ce marché réalisent un chiffre d'affaires de 124 millions d'euros et occupent une surface de 46 000 m².

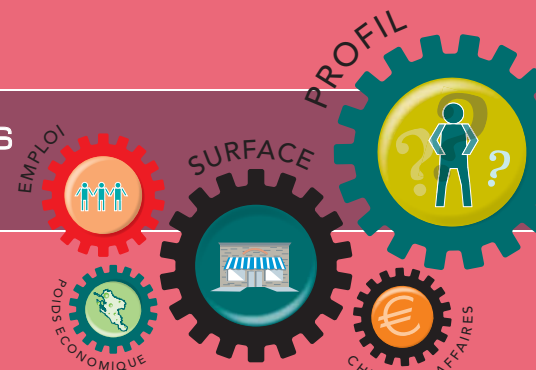


BEAUTÉ, BIEN-ÊTRE EN CHARENTE-MARITIME

COMMERCES ET SERVICES en Charente-Maritime

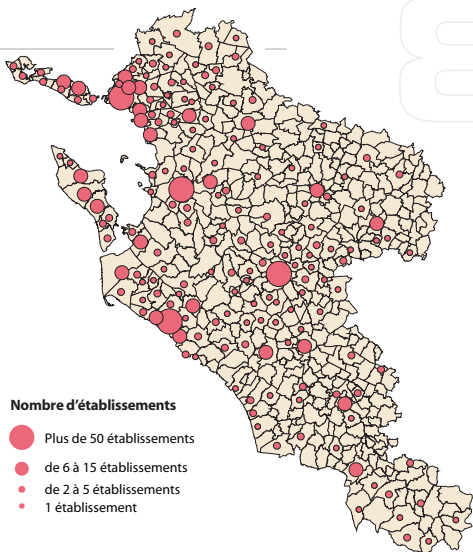
www.viseo17.fr

Juin 2013



Beauté, Bien-être en Charente-Maritime

Plus de 840 établissements



En Charente-Maritime, le secteur « Beauté, Bien-être » compte **842 établissements** répartis sur 181 communes. Il représente 7,5 % des commerces du département.

Avec **1 salon de coiffure pour 1 000 habitants**, la coiffure (583 salons) est l'activité la plus représentée. Les agglomérations, surtout celle de Royan et les communes du littoral, sont les territoires les mieux équipés.

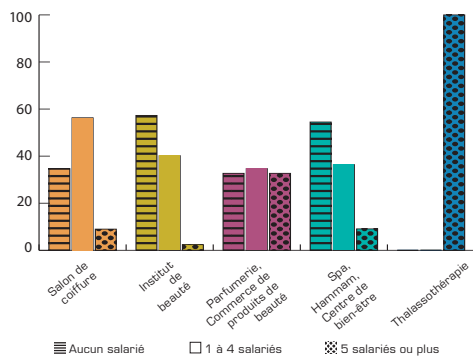
La Charente-Maritime compte également **175 instituts de beauté**. Deux établissements sur trois se situent dans une agglomération, dont 33 % dans celle de La Rochelle. En dehors des agglomérations, les instituts de beauté se répartissent de façon homogène sur le département : la quasi-totalité des cantons dispose d'au moins un institut de beauté.

Alors que la plupart des salons de coiffure (94 %) et des instituts de beauté (87 %) sont des commerces indépendants, 72 % des parfumeries et des commerces de produits de beauté sont affiliés à une enseigne nationale.

Activité en plein essor, les spas, hammams et autres centres de bien-être entrent en concurrence avec de nombreux hôtels, clubs de gym ou centres aquatiques - non recensés dans cette étude - qui proposent à leur clientèle des équipements et prestations similaires.

2 240 emplois

Répartition des établissements selon le nombre d'emplois salariés par secteur (%)



En Charente-Maritime, 2 242 personnes travaillent dans le secteur « Beauté, Bien-être », dont 66 % en tant que salariés. Ces activités pèsent **6 % de l'emploi total du secteur « commerce et services aux particuliers »**.

Dans plus de 40 % des établissements, le chef d'entreprise, le plus souvent non-salarié, travaille seul. **Moins de 10 % des établissements comptent 5 salariés ou plus.**

Les 4 principales communes urbaines du département concentrent 42 % de l'emploi du secteur ; les entreprises y sont essentiellement des petites unités et emploient en moyenne entre 2,8 (Rochefort) et 3,6 personnes (Royan).

Avec 6 établissements, la thalassothérapie constitue le plus fort employeur du secteur : 36 emplois en moyenne par établissement.

Secteur	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois total	Nombre d'emplois moyen
Salon de coiffure	583	1 455	2,5
Institut de beauté	175	313	1,8
Parfumerie, Commerce de produits de beauté	52	202	3,9
Spa, Hammam, Centre de bien-être	26	53	2,0
Thalassothérapie	6	219	36,5
Total	842	2 242	2,7

Etablissements thermaux

La Charente-Maritime compte trois établissements thermaux accueillant au total près de 30 000 curistes par an. Cependant, leur activité n'a pas été prise en compte dans cette étude car elle relève du secteur médical. Seuls les thermes de Saujon, pour l'activité de remise en forme de leur Espace Philae, ont été retenus. Ayant une activité uniquement médicale, les deux autres stations thermales du département - Rochefort et Jonzac - ont été exclues de l'analyse.



Plus de 46 000 m² de surface totale

La surface de vente* des établissements du secteur « Beauté, Bien-être » est de 46 157 m² (**3 % de la surface totale des commerces et services aux particuliers** du département).

65 % de cette surface est occupée par les salons de coiffure, 23 % par les instituts de beauté et 12 % par les parfumeries et commerces de produits de beauté.

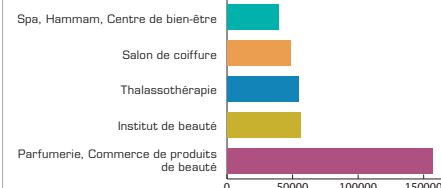
Si, en moyenne, un établissement du secteur « Beauté, Bien-être » a une **surface de 57 m²**, les commerces de parfumerie et de produits de beauté sont près de deux fois plus grands (110 m²) que les salons de coiffure (52 m²) ou les instituts de beauté (59 m²).

Au niveau local, les établissements de Saintes ont une taille moyenne (69 m²) légèrement plus élevée que ceux de Rochefort (64 m²), La Rochelle ou Royan (61 m² chacun).

*Surface des établissements hors Spas, Hammams, Centres de bien-être et hors Centres de thalassothérapie

124 millions d'euros de chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires moyen par secteur (€/emploi)*



*Chiffres d'affaires des établissements créés avant 2012

Le chiffre d'affaires* du secteur « Beauté, Bien-être » est estimé à 124 millions d'euros.

Plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur (**52 % est réalisé par les salons de coiffure**). Majoritairement implantés dans les principales villes du département, les parfumeries et commerces de produits de beauté présentent 25 % du chiffre d'affaires du secteur. Ils ont un chiffre d'affaires moyen de 678 000 euros par établissement (contre 170 000 euros pour l'ensemble du secteur).

En moyenne en Charente-Maritime, les établissements de ce secteur réalisent **un chiffre d'affaires de 60 000 euros par emploi**.

Dans les 4 principales villes du département, qui rassemblent la moitié du chiffre d'affaires du secteur « Beauté, Bien-être », le chiffre d'affaires moyen par emploi est compris entre 63 000 euros à Rochefort et 69 000 euros à La Rochelle.

DIMITRI Coiffure à Rochefort

Coiffeur depuis 25 ans, **Grégory Poupard a exercé à La Rochelle, Paris et New York avant de s'installer à Rochefort et de reprendre un salon de coiffure en 2007.**



« DIMITRI Coiffure est un salon de coiffure de quartier. Si 35 % de mes clients sont des curistes que je vois tous les ans, la majorité de ma clientèle est locale. Les personnes qui viennent dans mon salon recherchent conseils et écoute. Savoir échanger avec eux, les convaincre d'essayer une nouvelle coiffure, c'est la force des petits établissements comme le mien par rapport aux grandes enseignes. » explique Grégory Poupard.

Si les clients reviennent, c'est également pour sa façon de leur couper les cheveux : « J'utilise une technique anglaise que j'ai apprise à New York, la « Tony & Guy » : je sculpte, je travaille en fonction de la matière du cheveu. Tout en privilégiant toujours le naturel. »

Beauté Vive à La Rochelle

Après une première expérience à Paris, **Nathalie Duédal a ouvert, en 2004, un nouveau salon de beauté à La Rochelle, Beauté Vive.**



« J'ai choisi de travailler seule afin de maîtriser la totalité de mon activité. Dans mon salon de beauté, je ne propose que des protocoles de soins que j'ai créés ». En réflexion permanente, Nathalie Duédal a volontairement resserré son activité autour de certaines prestations : les soins du visage anti-âge et les soins de bien-être du corps notamment. Son objectif : atteindre l'excellence.

« Mes clientes savent que je m'occupe d'elles pendant tout le temps où elles sont en cabine.

Bien sûr, comme tous les secteurs, celui de la beauté et du bien-être est lié à la conjoncture économique mais, les esthéticiennes faisant partie des personnes qui peuvent apporter des solutions contre le stress quotidien, entre autres, j'ai toutes les raisons d'être optimiste sur l'avenir de ma profession. »

Pour plus de renseignements : www.beautevive.fr



Plus d'indicateurs sur www.viseo17.fr